

Badminton Club Verberie

Dagobert XII

Autorisation FFBaD: **Dossier 2403734**

Le tournoi se déroulera selon le règlement général des compétitions et les règles officielles de badminton éditées par la FFBaD.

1) LICENCES.

- La compétition est ouverte à tous les joueurs minimes, cadets, juniors, seniors et vétérans possédant une licence compétition de la FFBAD pour la saison 2024-2025.
- Les éventuels défauts de licence des joueurs ayant disputé le tournoi seront passibles de sanctions prononcées par leur ligue d'appartenance respective.

2) TABLEAUX.

- Les tableaux proposés sont le Simple Homme, Simple Dame, Double Dames, Double Hommes et Double Mixtes, catégorisés par série.
- Les joueurs peuvent s'inscrire dans 2 tableaux sauf pour la combinaison simple et mixte.
- Dans la mesure du possible, les tableaux seront organisés par poules (2 sortants par poule) puis par élimination directe en phase finale.
- Chaque tableau ne sera ouvert qu'avec un minimum de 4 couples de participants. En cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions dans un tableau, celui-ci sera annulé ou regroupé.
- Le samedi auront lieu les mixtes et les simple en intégralité, le dimanche aura lieu les doubles en intégralité.

3) ARBITRAGE & JUGE-ARBITRAGE.

- Le juge-arbitre de la compétition est **Yannick Luu-Van-Dong**, Juge Arbitre Ligue Certifié.
- Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage jusqu'aux phases finales. Les phases finales pourront être arbitrées par des arbitres officiels.
- Les arbitres officiels en tenue seront indemnisés selon le barème de la Fédération pour les finales.

4) VOLANTS.

- Les volants sont à la charge des joueurs, à parité. En cas de litige, le volant officiel sera utilisé.
- Le volant officiel est le **Forza S 5000**.

5) INSCRIPTIONS.

- Les demandes d'inscriptions seront prises en compte par BadNet.
- Pré-inscription possible par courriel à dagobertbcv60@gmail.com
- Les inscriptions devront parvenir avant **22 mars 2025**.
- Le tirage au sort aura lieu le **25 mars 2025**
- Les frais d'engagement s'élèvent à **16,0 € pour un tableau, à 22,0 € pour deux tableaux**.
- Les inscriptions devront être complétées sur la feuille d'engagement fournie par l'organisateur et seront effectives à réception des paiements.
- Le nombre de participants est limité à 200. En cas de surnombre, les joueurs seront retenus en priorité dans la série de leur classement. Si, à cette issue, le nombre de participants est encore en surnombre, l'ordre retenu sera alors celui de la date de leur inscription.
- Les joueurs sans partenaire peuvent s'inscrire avec X sans garantie que l'organisateur leur trouve un partenaire.
- En cas d'annulation de la compétition avant le tirage au sort, les inscriptions perçues seront remboursées dans leur intégralité.
- En cas d'interruption définitive de la compétition en cours de son déroulement, les inscriptions ne seront pas remboursées.
- En cas d'erreur d'inscription de l'organisateur de la compétition, les inscriptions seront remboursées.

6) FORFAITS.

- Tout forfait annoncé après la date limite d'inscription devra être justifié par l'envoi à l'organisation d'un justificatif avant la compétition; le cas échéant, les justificatifs devront être envoyés à la ligue Hauts de France dans les 5 jours après la compétition.
- Seuls les forfaits annoncés et justifiés avant le tirage au sort seront remboursés.
 - Les éventuels forfaits non justifiés sont passibles de sanctions prévues au Règlement Général des Compétitions édité par la FFBaD
 - Les éventuels forfaits non justifiés ne feront l'objet d'aucun remboursement.

7) CONDITIONS PARTICULIERES.

- Les convocations seront établies 60 min avant l'heure du premier match de chaque joueur et 30 min pour le premier tour du matin.
- Les joueurs devront se signaler et pointer leur arrivée à l'accueil de l'espace Dagobert.
- Le temps d'échauffement démarre à l'appel du match et n'excédera pas 3 minutes.
- Le temps de repos minimum entre deux matchs consécutifs sera de 20 minutes.
- Seuls auront accès au plateau de jeu, les joueurs appelés à jouer leur match ainsi que le juge arbitre, les arbitres, les membres du comité d'organisation, le service médical et les coachs (2 maxi par équipe et aux arrêts prévus).
- Une tenue de badminton conforme aux circulaires FFBaD sera exigée sur les terrains.
- Tout litige sera examiné par le juge-arbitre. Sa décision sera sans appel.
- Tout joueur désirant s'absenter de la salle doit en avertir le juge-arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.
- En cas de contrôle antidopage positif, le montant des prix perçus sera remboursé à l'organisateur.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol, casse ou accidents à l'intérieur et aux abords des gymnases.
- Le protocole sanitaire en vigueur devra être respecté par tous les joueurs sous peine d'exclusion du tournoi.
- **Interdiction de se garer sur les pelouses.**
- **Tri sélectif obligatoire.**

Tous les compétiteurs inscrits au Tournoi Dagobert XII adhèrent à ce règlement sans aucune exception ni dérogation.